

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes 1
6.015 pour le Syndicat Central,
205.10 pour la Coopérative,
235.34 pour la Société Mutuelle,
147.18 pour la Confédération des Vignerons,
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les Ennemis des Cultures.



DEFENSE SANITAIRE DES VÉGÉTAUX : Un Congrès de la défense sanitaire des végétaux aura lieu, Parc des Expositions, Porte de Versailles, à Paris, du mercredi 24 au vendredi 26 janvier, conjointement à une exposition d'appareils et de produits pour la lutte contre les ennemis des cultures.

MAIS « PETIT GRAIN » ? Le Journal Officiel publie un arrêté fixant à 200.000 quintaux la quantité de maïs « petit grain » dit de Bessarabie, comprise dans le contingentement fixé par l'arrêté du 28 décembre 1933. 25 % de ces importations sont réservées aux Associations agricoles.

« L'ELEVAGE FRANÇAIS » : Tel est le titre d'un nouveau journal hebdomadaire de l'élevage qui doit paraître, parmi tous ceux qui s'intéressent au bétail, une place de premier plan. Le prix de son abonnement est de 25 francs par an. L'adresse de « L'Elevage Français » est 1, rue Mondetour, à Paris.

AUX PAYS-BAS : En vue de réduire la production bovine, trop importante pour la demande actuelle, le Gouvernement hollandais a décidé l'abatage de 4.000 vaches laitières par semaine pendant un an. Ces animaux seront destinés à la fabrication de viandes de conserve, qui seront distribuées aux chômeurs.

FRANCE ET PAYS-BAS : Le Syndicat des producteurs et industriels laitiers français a conclu avec les producteurs hollandais un accord pour l'introduction en France d'un contingent spécial de beurre contre l'achat par les Pays-Bas d'un certain tonnage de blé français.

NOS EXPORTATIONS DE RAISINS ont subi une sérieuse régression sur les marchés allemands. Sur la place de Cologne — l'un de nos meilleurs débouchés — du 1^{er} août au 15 novembre, la France a expédié 74 wagons de raisins de table, contre 78 provenant de Hollande, 322 d'Italie et 363 d'Espagne.

Les prochaines Foires au Miel

La Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure vient de fixer les dates des prochaines Foires au Miel de Nantes et de Saint-Nazaire. Celle de Nantes se tiendra au pied du Château des Ducs de Bretagne, les 1^{er}, 2, 3 et 4 février. Celle de Saint-Nazaire aura lieu les 1^{er}, 2, 3 et 4 mars, sur la place Marceau. En outre, la Journée du Miel à la Foire Commerciale de Nantes est fixée, en principe, au jeudi 12 avril 1934. Toutes ces Foires seront abondamment pourvues en produits apicoles de premier choix.

Finances et Commerce... ou : tout se tient

Le « Journal Officiel » du 30 décembre dernier nous informe que la surtaxe de change de 15 % est supprimée pour l'Angleterre. Donc les importations anglaises vont augmenter chez nous et faire concurrence à notre industrie. Les agriculteurs français en tiennent-ils quelque avantage ? Aucun. Car il s'agit de l'exécution d'une promesse. Quand la France emprunta un milliard et demi à l'Angleterre, à la fin du printemps dernier, elle s'engagea, par l'organe de son ministre des Finances, à supprimer la surtaxe de change. Et c'est ainsi que notre balance commerciale avec l'Angleterre, qui autrefois était largement bénéficiaire, est désormais de plus en plus déficitaire. Tout se tient, et notamment les finances et le commerce.

Vers une organisation de l'Elevage Français

Notre expansion commerciale est arrêtée de tous côtés par des mesures douanières extrêmement sévères, des décrets de contingents, et des taxes sur les licences. Cette politique de protection suivie depuis quelques années par la France et les pays étrangers, a été imposée par les circonstances économiques de l'après-guerre et continuera très certainement dans l'avenir à régler les échanges commerciaux entre les nations, tant que nous n'aurons pas retrouvé une stabilité relative des monnaies et des changes.

Mais toutes ces mesures sont vaines si elles ne coincident pas avec une réelle organisation de la production : les décrets gouvernementaux ont pu, en effet, régler d'une certaine manière la circulation des produits, ils restent impuissants devant la crise que subit en ce moment notre élevage. Il faut, avant tout, faire disparaître la cause du mal, qui est le désordre dans la production, et cette tâche incombe, à la fois, aux Associations spécialisées et aux éleveurs eux-mêmes. L'exemple des bovins dont les cours, malgré des mesures de protection sévères, se sont effondrés à un taux extrêmement bas, doit faire comprendre aux éleveurs qu'ils doivent consentir dans leur propre intérêt à stabiliser leur production actuelle.

Il est, en effet, difficile d'imiter nos voisins de Hollande ou de Danemark, et d'organiser un contingent de la production intérieure, et c'est pourquoi je crois nécessaire de jeter un cri d'alarme aux producteurs en leur faisant comprendre que toute augmentation de la production entraînera fatalement une baisse des cours.

D'aucuns croient qu'il est impossible à un organisme gouvernemental de mettre en œuvre des moyens suffisamment précis et efficaces, susceptibles de connaître d'une part les conditions et le volume des productions, et de régler d'autre part sans erreur, l'utilisation de celles-ci. Nous ne sommes pas de cet avis. On a fait bien peu jusqu'à présent au point de vue recensement et du dénombrement de nos productions agricoles. Classons-les tout d'abord et pratiquons des enquêtes rapides, minutieuses et exactes. Il n'est pas impossible d'envisager dans chaque branche un service spécialisé qui nous tiendrait au courant des variations de la production et proposerait les mesures nécessaires. Le Gouvernement serait l'arbitre entre les différents services ou Comités.

N'est-on pas, du reste, entré en créant les Comités Interprofessionnels ? L'importance de ces Comités, représentant les corporations intéressées, augmente chaque jour. Ils sont indispensables au milieu des conditions économiques difficiles que nous traversons, où des décrets douaniers ou autres viennent apporter sans cesse de nouvelles modifications.

L'économie dirigée et contrôlée est certes difficile à réaliser du premier coup. Elle exige un équilibre raisonnable et harmonieux, sa mise au point n'est parfaite qu'après maints tâtonnements. Dans le cadre agricole d'un pays comme le nôtre, très équilibré, il nous semble cependant que, sans arriver à la formule danoise, véritable dictature de la production, on pourrait utiliser certains principes de cette méthode :

1° Dénombrement régulier des élevages et renseignements précis sur leur développement et leur évolution ;
2° Adaptation et réglementation des différentes productions selon les échanges internationaux et suivant les importations ou les exportations de l'espèce. Sur ces bases certaines, étant données l'organisation administrative de notre pays et le moyen d'action des syndicats spécialisés, je suis persuadé qu'une action très efficace serait réalisée à l'aide des organisations professionnelles.

Quoi qu'il en soit, malgré les réclamations de certains groupements commerciaux et industriels contre le contingentement, nous sommes obligés de le conserver à tout prix afin de préserver nos masses rurales de la ruine. Mais il faut dès maintenant étudier et mettre sur pied notre

système de l'économie dirigée avec tout l'arsenal de mesures qu'il comporte : contingentements, droits de douane et taxes sur les licences. Des efforts doivent être également tentés afin de réajuster les cours payés par le consommateur à ceux de la production. Je reviendrai personnellement sur cette question de la taxation de la viande, qui a déjà été traitée dans les colonnes de « L'Elevage Français ».

Nous souhaitons également que le Gouvernement organise dans chaque région un service de lutte contre les maladies des animaux. Nous n'avons qu'à suivre en cela l'exemple des pays étrangers admirablement équipés à cet égard alors que nous avons fait bien peu pour une part importante de notre Economie Agricole.

La question de l'alimentation doit être également étudiée avec la plus grande attention. Les animaux domestiques ont pour but de consommer les denrées agricoles et de les transformer en produits d'échange. Les bénéfices recueillis seront d'autant plus abondants que ces transformations se feront rapidement, économiquement. Nous voyons dans l'application d'une alimentation rationnée la solution du problème du blé et des céréales secondaires.

L'urgence des problèmes qui intéressent notre agriculture est donc évidente. Nous souhaitons, ardemment, l'union de tous les producteurs pour une politique d'ensemble de large envergure de notre élevage.

J. BEAUMONT,
Sénateur de l'Ille-et-Vilaine,
Président du Comité parlementaire de l'Elevage.

Démonstrations de Traitements d'Arbres fruitiers

Comme l'an dernier, notre Syndicat départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures poursuit sa campagne pour le traitement d'hiver des arbres fruitiers.

De nouvelles démonstrations, suivies d'une causerie de M. Chaquin, directeur des Services Agricoles du Syndicat de Défense, auront lieu aux dates ci-après :

SAINT-NICOLAS-DE-REDON, le mardi 23 janvier, à 9 h. 30, aux Champs-Bruneaux, chez M. Mathurin Jiquel, charbon.

BOUAYE, le mardi 30 janvier, à 1 h. 30 de l'après-midi.

NORT-SUR-ERDRE, le vendredi 2 février, à 1 h. 30 de l'après-midi. Nous espérons que tous les cultivateurs auront à cœur d'assister à ces démonstrations. Il est nécessaire d'entreprendre une lutte sans merci contre les ennemis et parasites de nos pommiers et poiriers.

Premier Congrès National des Coopératives Laitières

Au cours de sa dernière réunion, la Fédération Nationale des Coopératives Laitières a décidé d'organiser en février 1934 le premier Congrès National des Coopératives Laitières.

Ce Congrès aura lieu dans le courant de la semaine de propagande en faveur du lait, qui coïncidera avec l'Exposition des produits laitiers qui se tiendra au Grand Palais pendant la durée du Salon des Arts Ménagers.

Ce Congrès aura lieu le mercredi 11 février, Salle du Musée Social. Les questions les plus importantes en ce qui concerne le développement et l'organisation du mouvement coopératif, ainsi que l'amélioration des conditions de travail des Coopératives Laitières seront étudiées par des rapporteurs compétents.

Toutes les Coopératives Laitières sont invitées à assister à cette importante manifestation et doivent d'ores et déjà retenir la date du mercredi 14 février.

Nous publierons ultérieurement le compte rendu complet de cet important Congrès.

Un Brin de Causette...

L'autre jour j'ai rencontré le camarade Bastien qui avait point l'air content. Je le voyais discuter avec le gars Renaud, qui allait haut, comme si lui était point d'accord tout les deux. Un coup qui était seul, y m'a tout expliqué.

— Tu sais, mon vieux Jeannot, que nous sommes mur mitoyen avec les Renaud ; y avons noté puits à côté du mur. Tout d'un coup l'au s'est gâté. Mon fils, c'est s'gent de ville à Nantes, était justement chez nous ; y m'a fait voir des tâches au mur, alors y avons été dans le jardin à Renaud et y avons vu que ses fosses d'aisance, qu'étaient dans un état pitoyable de saleté, étaient accablées au mur, un simple trou dans la terre et que tout lieu avait traversé le mur. Mon gars, qui connaît les affaires, m'a fait comprendre que c'était de la faute à Renaud ; alors y avons été chez li. Le fils, le père et pis la mère nous ont traité de mauvais ouaisins, qui v'ellions leur faire des misères, qui l'étaient comette de tout temps, que nos parents n'avaient jamais eu de fâche ensemble, enfin qui c'étaient des mauvais coucheurs, des chicaniers et pis y nous avons mis à la porte. Alors y voulait en reparler au fils Renaud, mais li m'a dit que nous devions qu'à aller chercher l'au pour boire au bout du village. Tu parles si que c'est amusant.

— Mon pauvre Bastien, dans les campagnes les vidangeurs sont point connus. A part les écoles, la gendarmerie et quelques maisons, la plupart des habitants ont un trou creusé dans le sol, comme fosse d'aisance, ils y placent le dispositif et dame, ça dure tant que ça peut... tant pis si qu'on empoisonne le puits du cousin !

— Mais alors y a dan point de règlement ! Et la Justice pourquoi que c'est faire ?
— Le mieux dans tout ça, mon vieux Bastien, c'est de s'arranger à l'amiable, plutôt que d'aller devant le Juge de Paix, ou de faire des procès à n'en pu finir.

— C'est que tu prêches ben, mais c'est point si facile à faire qu'à dire, surtout avec des ouaisins comme les nôtres.

— Ecoutes, y en connais de pus pires que les tiens. L'année dernière y avait la fille Fouasine qui revenait de tirer de l'au au puits communal. Elle suivait, pour retourner à la maison, une p'tite voyette qui passe derrière le jardin à la mère Gicquaud. Tout d'un coup y'a la fille de cette dernière qui li lance à la tête un panier d'épingles à linge. Sans hésiter la fille Fouasine, qu'a point peur, li jette le contenu du chaudron en pleine figure ; elle était trempée comme une soupe ! Y avait point grand bobo, mais v'là l'y point qu'elle buchait si ben, que le père Gicquaud et le frère à Fouasine sont arrivés, l'un avec une fourche, l'autre un bâton et qui se sont foutus un de ces raclées, ameutant tout le village...
— Et alors, comment qui s'en sont tirés ?

— Dame ils ont eu chacun des bosses et des égratignures, même que la fille Gicquaud en a attrapé un bon rhume... mais d'ampuis, y en a pas de meilleurs copains. Y se sont tortous raccommodés de crainte des gendarmes ! Valant y point mieux finir par s'entendre, plutôt que de se chamailler à tout bout d'champ.

maître Jeannot

Exposition Internationale d'Animaux de basse-cour et de Produits agricoles

La 68^e Exposition Internationale de coqs, poules, canards, oies, dindons, lapins, pigeons, matériel d'élevage et animaux à fourrures organisée par la Société Centrale d'Aviculture de France, reconnue d'utilité publique, aura lieu à Paris, du 15 au 20 février prochain. Cette manifestation est la plus importante du Continent.

La Création des Prairies

La création des prairies est une opération dont il faut se préoccuper à cette époque si la situation atmosphérique est favorable, afin que la terre ayant subi la préparation nécessaire soit en état de recevoir les semences.

Préparation du sol. — Si, en janvier, le gel n'a pas trop durci la terre ou si le dégel ne l'a pas convertie en boue, si on peut, en un mot y mettre utilement la charrue, il faut en profiter pour pratiquer un labour profond dans le champ destiné à la prairie qu'on veut créer. C'est d'ailleurs une opération indispensable à toute culture printanière pour assurer l'assainissement du sol complété par l'action du froid. En ce qui intéresse plus particulièrement la création d'une prairie, elle facilitera la pénétration des racines des plantes, des légumineuses surtout, dans les couches inférieures. On profite de ce labour pour enfouir la provision nécessaire de fumier de ferme, de compost ou d'autres engrais organiques.

Epoque du semis. — Les prairies naturelles et pâtures, dont la base principale est formée de graminées avec adjonction d'une petite proportion de quelques légumineuses se sèment le plus habituellement au printemps, de mars en mai, et même dès février si le temps s'y prête. La terre préparée par le labour d'hiver que nous avons dit, sera un peu avant l'ensemencement bien nivelée, bien hersée en long et en travers pour en émietter la surface et combler tous les creux, les vides et les trous existant entre les moles et où les graines tomberaient en pure perte. C'est là une façon culturale très importante pour la récolte.

Choix de la semence. — On reconnaît de plus en plus le profit qu'il y a à employer dans la création d'une prairie des mélanges de graines pures récoltées séparément, à l'époque de leur maturité respective, sur les plantes constituant dans nos régions la base des bons herbages. Ces mélanges méthodiques de grands avantages sur les « graines de foin » ou « fonds de grenier ». Ils sont dépourvus de pousse, de débris de feuilles et de paille, et aussi des semences de mauvaises herbes, inutiles ou nuisibles, dont aucune prairie ensemencée en « fenasse » n'est exempte.

Ces mélanges peuvent être mieux appropriés à la nature du terrain, qu'il soit sec ou humide, sablonneux, argileux ou calcaire, etc., et ils varient suivant que l'on se propose de créer des prés à faucher ou des pâturages ; on peut également, avec eux, tenir compte du climat, de l'exposition, etc., convenances qu'on est obligé de négliger lorsqu'on sème des fonds de grenier. Dans le mélange de ceux-ci, on ne peut plus tenir compte de la concordance de maturité dans les espèces employées, du rapport des proportions de chaque espèce, en ayant égard à leur mode de végétation, à la grosseur relative de leurs graines et aux époques de floraison, toutes particularités importantes pour la fauchaison.

Malgré leur économie apparente, les fonds de grenier font au total un ensemencement plus cher que celui des graines pures en mélanges méthodiques. L'ensemencement en fonds de grenier absorbe, en effet, à l'hectare, de trois cent cinquante à quatre cents kilos, tandis qu'il n'en faut pas plus de quarante à soixante kilos de graines pures.

Dans son traité des prairies, Berthault résume ainsi les règles qui doivent servir de base à l'association des semences :

1° Ne semer que les plantes qui sont bien adaptées à la nature physique du sol ;
2° N'associer pour les prairies fauchées que les espèces qui végètent à peu près à la même époque ;
3° Eliminer des prés exclusivement fauchés les espèces basses qui échappent à la faux ; introduire, au contraire, une petite proportion de ces espèces pour les surfaces alternativement fauchées ou livrées au pâturage.

L'ensemencement. — Les semis de prairies se font par un temps calme généralement et doux, assez souvent en trois fois. Ce dernier mode permet une répartition plus régulière et plus parfaite.

On fait pour cela trois lots de

semences et chacun d'eux est brassé séparément pour obtenir un mélange aussi homogène que possible.

Le premier comprend les grosses graines de graminées qui ont besoin d'être enfouies à une certaine profondeur. On le répand sur le sol et on l'enterre par un hersage.

Le second est composé des graines les plus légères que l'on se contente de recouvrir par un simple passage du rouleau.

Sur le sol ainsi tassé, on répartit uniformément le troisième lot qui contient les semences les plus lourdes, légumineuses principalement. On laisse à la pluie, si elle survient, le soin de les recouvrir de terre ; si le temps reste sec, on effectue un nouveau passage du rouleau.

Peu après la levée, il est utile de donner un nouveau roulage pour favoriser le tallage des graminées et obtenir le tassement du sol autour des jeunes racines.

Toutefois, il est très important d'observer qu'on doit s'abstenir d'employer le rouleau dans les terres qui se tassent et se plombent facilement et dans celles qui, étant collantes, se croûtent à la surface ou se durcissent.

Mieux vaut dans ce cas se contenter d'une herse légère traînée au besoin sur le dos ou couvrir au moyen de fagots d'épaves faisant cet office de herse légère.

Au contraire, le rouleau est indispensable dans toutes les terres creuses, légères et très friables, où il est même bon de rouler, d'abord avant de semer pour affermir le sol, et ensuite, après le semis, pour couvrir la graine.

LONDINIERES,
Professeur d'Agriculture.

Importations de Vins étrangers

Dans « L'Action Vinicole », M. Etienne Bernard, secrétaire général de la C. G. V. dénonce l'excès des importations de vins étrangers, durant la dernière campagne.

Deux chiffres caractéristiques illustrent sa démonstration : Les importations étrangères durant la campagne 1932-1933 ont dépassé celles enregistrées durant la campagne précédente 1931-1932 de 1.292.872 hectolitres.

Les stocks déclarés à la production ont dépassé en 1933 ceux de 1932 de 1.151.327 hectolitres.

A 150.000 hectares près, ce que les vignerons français n'ont pu vendre, les vignerons étrangers nous l'ont vendu !

PAULUS.

La Revision des Evaluations foncières

COMMENT SE FONT LES RECLAMATIONS

La revision des évaluations foncières, si elle est une chose indispensable et dont les agriculteurs ont en droit de se féliciter, ne va pas sans donner lieu parfois à des erreurs individuelles contre lesquelles les intéressés protestent justement.

Ceux-ci doivent donc connaître la manière dont ils peuvent présenter leurs réclamations.

Pour éclairer nos lecteurs à ce sujet, nous empruntons nos explications à l'excellente brochure publiée par les « Agriculteurs de France » (Paris, 8, rue d'Athènes) sur la « Revision des évaluations foncières » (franco : 5 francs).

Les réclamations susceptibles d'être présentées contre les résultats des opérations de revision peuvent être divisées en deux grandes catégories :

a) Contestations visant le tarif ;
b) Contestations visant la nature de culture et le classement (1).

(1) Les autres réclamations individuelles visant la contribution foncière (contenance, attribution, dépréciation accidentelle, exemptions temporaires) restent soumises aux règles ordinaires.

A propos des Chevaux Irlandais

Le 30 décembre 1933, paraissait la note suivante dans le Bulletin du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure :

« Et nos chevaux ? Les 1.000 et 1.500 chevaux que l'armée suisse achète chaque année à l'étranger viennent en presque totalité d'Irlande. »

Un complément d'information aux lecteurs du Bulletin m'a paru s'imposer...

Le colonel Staccus, écuyer en chef de l'Ecole de Cavalerie suisse, tout comme le colonel Ziegler, le distingué président du Comité d'achat de chevaux de remonte pour l'armée suisse, sont tous les deux très spécialement documentés sur les ressources de notre élevage chevalin, tant en chevaux de selle qu'en chevaux d'attelage.

Ils ignorent rien des qualités de nos chevaux, tout particulièrement de celles de nos chevaux de selle de demi-sang. Ils n'hésitent pas du reste à acheter, ou faire acheter par les officiers suisses, quand l'occasion s'en présente, quelques-uns de nos chevaux d'âge.

Mais les achats faits en France ne sont qu'une exception dans la Remonte habituelle de l'armée suisse, qui ne porte pas davantage de chevaux en provenance de l'Allemagne ou de l'Autriche, et uniquement des irlandais.

La primordiale raison de cette préférence constatée en Suisse pour les chevaux irlandais est la résultante d'une question d'économie.

L'Irlande peut actuellement fournir aux armées étrangères, dont la Belgique et la Suisse sont les principaux clients, un cheval de selle de 5 à 6 ans, d'un bon type : fort dragon, petit cuirassier, de la taille recherchée et oscillant entre 1 m. 50 et 1 m. 60, bien monté et en travail, au prix moyen de 40 à 50 livres.

Au cours de 80 francs, cela représente 3.200 francs à 4.000 francs, alors que le cheval de Remonte d'un type analogue vaut actuellement en France entre 4.200 francs et 4.500 francs, et ceci à trois ans, non compris la prime de 400 francs accordée en France au naisseur d'un cheval d'armes vendu à l'armée.

Nous examinerons, dans un prochain numéro, la question au point de vue des achats de chevaux d'attelage nécessaires à l'armée suisse.

PAULUS.

PAULUS.

à la préfecture ou à la sous-préfecture.

La Commission centrale statue définitivement et ses décisions ne peuvent faire l'objet de recours au Conseil d'Etat que pour excès de pouvoir ou violation de la loi.

RECLAMATIONS CONTRE LA NATURE DE CULTURE ET LE CLASSEMENT

Les propriétaires domiciliés dans la commune peuvent normalement obtenir connaissance des évaluations détaillées de leurs immeubles en consultant les nouveaux documents cadastraux déposés dans les mairies.

Quant aux propriétaires non domiciliés dans la commune, ils peuvent, dans le délai d'un mois à dater de la mise en recouvrement du premier rôle établi d'après les résultats de la révision, demander copie au Directeur des Contributions directes du détail des évaluations afférentes à leurs propriétés non bâties. La délivrance de ces copies est gratuite.

Les propriétaires, ainsi informés, sont admis, pendant les six mois qui suivent celui de la mise en recouvrement du premier rôle où les résultats de la révision ont été appliqués et dans les trois mois qui suivent la mise en recouvrement du rôle suivant, à contester la nature de culture et le classement attribués à leurs parcelles.

Ces réclamations doivent être présentées dans les formes ordinaires prévues pour les impôts directs.

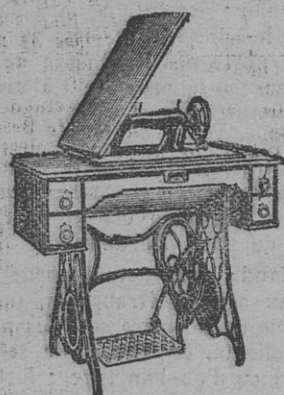
En dehors de ces délais et en raison du principe de la fixité des évaluations, aucune réclamation n'est plus recevable.

Quel que soit le nombre de parcelles mises en cause, il peut être procédé, à l'occasion d'une réclamation, à la révision complète de la nature de culture et du classement attribués à chacune des parcelles imposées sous l'article du rôle auquel s'applique ladite réclamation.

A la suite de cette révision, il est établi qu'à côté d'irrégularités signalées par l'intéressé et commises à son préjudice il existe, au contraire, des erreurs à son avantage, la loi donne à l'Administration la faculté de rectifier ces dernières erreurs et de les compenser avec les premières, sans qu'il puisse toutefois s'ensuivre aucune augmentation du revenu total imposable.

Pour être à la page, employez les Engrais Composés St-Gobain.

Machines à Coudre



Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

L'accès facile de l'Institut Dentaire National

Depuis que les services nombreux de transports permettent aux gens de la Campagne de venir en ville d'une façon courante, l'accès de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL leur est devenu facile.

A l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, ils bénéficient :

1° De la valeur exceptionnelle de ses dentistes titulaires.

2° Des soins et des travaux avec le maximum de garantie.

3° De toute l'assistance exclusive des grandes cliniques.

4° Des tarifs basés sur la valeur réelle des interventions.

Avant la création de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, ils étaient obligés, pour se faire soigner sur place, d'avoir recours à des moyens de fortune et périodiques.

Les gens de la Campagne se sont également rendus compte des avantages sérieux qu'ils pouvaient tirer du contrôle sévère et désintéressé institué en 1923, place de la Bourse. Les facilités de communication leur permettent enfin de se confier aux dentistes sélectionnés de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL.

Les tarifs officiellement pratiqués sont les suivants :

SOINS

Extraction, la première...	8 fr.
les autres...	4 fr.
Plombage...	12 fr.
Traitement racine...	12 fr.

PROTHESSE

Dentier : la dent...	16 fr. 65
Le crochet...	10 fr.

EXEMPLE

Dentier 10 dents 2 crochets et une base...	203 fr. 15
Dentier complet, haut 14 dents plus 1 base, bas 14 dents plus 1 base...	499 fr. 50

L'Institut Dentaire National 23, Place de la Bourse - NANTES

FUMURE DE LA VIGNE

Tout viticulteur qui emploie d'une façon régulière une fumure bien équilibrée pour la vigne, c'est-à-dire dans laquelle domine nettement l'élément potasse, a pu constater les bons effets de la fumure. Mais il était intéressant de pouvoir chiffrer d'une façon précise les avantages d'une fumure déterminée sur un certain nombre d'années, la vigne étant une plante vivace qui occupe longtemps le même sol et dont les conditions météorologiques de l'année, les maladies et les insectes font varier le rendement dans des proportions telles que l'action des engrais sur une année est souvent complètement masquée et qu'il faut un contrôle très suivi et très sérieux sur plusieurs années pour en tirer des conclusions certaines.

C'est à cette tâche ingrate, mais particulièrement instructive pour les viticulteurs de la région, que s'est attaché depuis 1928 M. Vinet, l'éminent sous-directeur de la Station oenologique d'Angers.

Son champ d'expériences est situé à Savennières (M.-et-L.), sur vignes de coteau (chenin blanc sur 3309) plantées en sol caillouteux de nature silico-argileuse.

La fumure azotée et phosphatée étant partout la même, M. Vinet avait, entre autres parcelles, des parcelles sans potasse, des parcelles avec 600 kilos de chlorure de potassium et des parcelles avec 625 kilos de sulfate de potasse à l'hectare. Les doses d'engrais furent mises dans chaque parcelle à la fin de l'hiver : en 1928, 1929, 1930, 1931 et 1932. La première année, 1928, l'effet des engrais ne se fit pas sentir sur le rendement. Voici la moyenne des rendements obtenus dans chaque parcelle de 1929 à 1933.

Années	Récolte en hectos rapportée à l'hectare			Sucre produit en kilos par hectare		
	Témoins sans potasse	Parcelles avec chlorure	Parcelles avec sulfate	Témoins sans potasse	Parcelles avec chlorure	Parcelles avec sulfate
1929.....	4,5	10,3	11,1	410	215,0	228,0
1930.....	31,8	58,9	51,6	439,5	689,9	697,5
1931.....	24,6	34,4	40,8	482,1	729,2	864,9
1932.....	17,5	29,5	33,5	342,0	535,0	621,0
1933.....	51,8	73,4	76,4	949,0	1370,0	1410,0

Il résulte de ces observations que la potasse a accru sensiblement la quantité du vin produit tout en maintenant, sinon en augmentant, sa richesse en alcool. Il est à remarquer de plus que le sulfate de potasse s'est toujours montré supérieur au

chlorure de potassium quant à la production totale de sucre à l'hectare.

La vigne repartant chaque année sur les réserves de l'année précédente, il était encore intéressant d'étudier les variations de composition de la partie vivace de la plante spécialement à la base des sarments aoutés (diagnostic ligneux).

Le résultat des analyses effectuées à ce sujet montre que les fumures successives azotées n'augmentent pas le taux de l'azote dans le bois, les fumures successives phosphatées augmentent légèrement le taux de l'acide phosphorique mais seulement d'une façon sensible lorsqu'il y a également fumure potassique suffisante. Les fumures successives potassiques augmentent considérablement (jusqu'à le doubler au bout de cinq ans pour la fumure avec sulfate de potasse) le taux de la potasse dans le bois.

M. Vinet écrit à ce sujet : « Pour l'ensemble des trois parcelles à fumure complète avec forte dose de potasse, le rapport acide phosphorique / indice de l'aptitude de la vigne à la mise à fruit, a sans cesse augmenté de 1929 à 1931 et le taux de potasse dans le bois, indice de la production de sucre, n'a pas cessé de croître et a presque doublé, en moyenne, pendant les cinq années d'expériences. »

CONCLUSION

Les expériences ainsi poursuivies régulièrement pendant cinq ans par le savant sous-directeur de la Station oenologique d'Angers font nettement ressortir que si le résultat

d'une fumure équilibrée peut parfois apparaître douteux au viticulteur qui n'emploie cette fumure qu'une année en passant, il est absolument certain que le viticulteur qui emploie régulièrement, tous les ans, une fumure équilibrée riche en potasse voit l'ap-
tude à la production de sa vigne croître tous les ans et les rendements augmenter économiquement d'une façon régulière et très sensible.

Il semble que dans notre région on ne doive pas descendre au-dessous d'un apport régulier, tous les ans, de 300 kilos de chlorure ou de sulfate de potasse, le sulfate étant à préférer, surtout pour les vins de qualité, car il donne (employé à dose égale de potasse pure à l'hectare) plus de sucre et plus de finesse que le chlorure.

L'Octozone

Nouveau gaz microbicide et oxydant est le traitement le plus efficace des Rhumatismes - Sciatique - Lumbago - Dépressions - Eczéma - Plaies - Diabète - Troubles intestinaux

Consultations tous les jours, sauf lundi, par médecin spécialiste, au CENTRE DE TRAITEMENTS par OCTOZONE
Nantes, 18, rue Lafayette, tél. 147.63
Notice sur demande.

POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Nous pouvons procurer à nos adhérents des pommes de terre de semence, originaires des Syndicats bretons de producteurs, plants sélectionnés sur pied et officiellement contrôlés, présentant donc toute GARANTIE et AUTHENTICITÉ ABSOLUE pour les variétés ci-dessous :

Institut de Beauvais, Early Rose, Saucisse de Bretagne, Industrielle, Hersteing, Dikke-Muizen, Royale Kidney, Idéale, Flucke Géante de Saint-Malo, Rosa.

Prix allant de 55 fr. à 80 fr. les 100 kilos logés, départ centres de sélection, suivant variétés et origines. Par quantités importantes, nous consulter. Réduction pour marchandise en vrac.

Commandez dès à présent et GROUPEZ VOS COMMANDES pour bénéficier de prix plus bas.

Pour autres variétés, non officiellement contrôlées, nous consulter au Syndicat.

COFFRES-FORTS BAUCHE Catalogue Franco

Double couture, coins renforcés, câbles cuivre tous les mètres, 150 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les lancers, au choix du client. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les bâches seront adressées sans marque.

SI CHACUN D'ENTRE VOUS PRESENTAIT UN ADHÉRENT, NOUS DOUBLERIONS NOS MOYENS D'ACTION.

Comment dorment les Animaux

Comment dorment les animaux ? Un naturaliste qui s'est livré sur ce sujet à une étude approfondie nous l'apprend.

Les canards dorment sur une patte ; la chauve-souris, la tête en bas. D'autres oiseaux se suspendent à une branche d'arbre par les griffes et sommeillent la tête dans leur gorge. Les chevaux dorment debout ; les éléphants, également ; mais ils ont l'habitude tout en dormant de s'appuyer alternativement sur une patte et sur l'autre. Le daim dort sur le flanc. La fourmi s'installe dans un trou, les pattes repliées et en se relevant elle s'étire et bâille tout comme un être humain. Il y a des mammifères qui ronflent et rêvent comme des hommes, tel le chien par exemple. Les moineaux et les rougegorges chantent parfois en dormant. Les maquevaches circulent dans l'eau en sommeillant. Les autres poissons restent immobiles.

Ajoutons que l'homme, en cas de danger, est réveillé par le bruit. C'est l'odorat, au contraire, qui alerte les animaux d'un péril quelconque.

BACHES

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, câbles cuivre tous les mètres, 150 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les lancers, au choix du client. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras.....	10 50
Lin et Jute : vert gras.....	11 30
Lin : vert gras.....	12 60
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou enduit.....	13 65
— N° 2 vert gras ou cachou enduit.....	14 70
— N° 3 vert gras.....	17 85
Coton : A vert gras.....	12 60
— B vert gras.....	14 15
— C vert gras.....	15 50
— D vert gras.....	17 85

Passer les commandes au Syndicat.

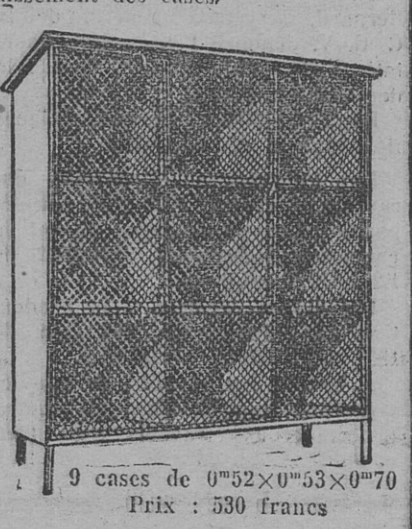
Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les bâches seront adressées sans marque.

SI CHACUN D'ENTRE VOUS PRESENTAIT UN ADHÉRENT, NOUS DOUBLERIONS NOS MOYENS D'ACTION.

Machines Agricoles

Clapier pratique

Clapier pratique, solide et économique ; armature entièrement en acier. Peinture deux couches de produit antirouille qui assure une préservation très longue des fers. Portes grillagées en fort fil galvanisé n° 8. Entourage en fibrociment épais et de bonne qualité absolument imputrescible. Cloisons également en fibrociment et démontables pour agrandissement des cases.



9 cases de 0,52x0,53x0,70
Prix : 530 francs



6 cases de 0,50x0,55x0,70
Prix : 390 francs

Pour les particuliers et petits éleveurs, nous pouvons fournir un type 2 cases à 150 francs, ou 4 cases à 280 francs.

Tous ces prix s'entendent pendus franco, gare de nos adhérents, et remise syndicale.

Devis spéciaux et constructions de tout POULAILLER et VOLIÈRES sur demande. S'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

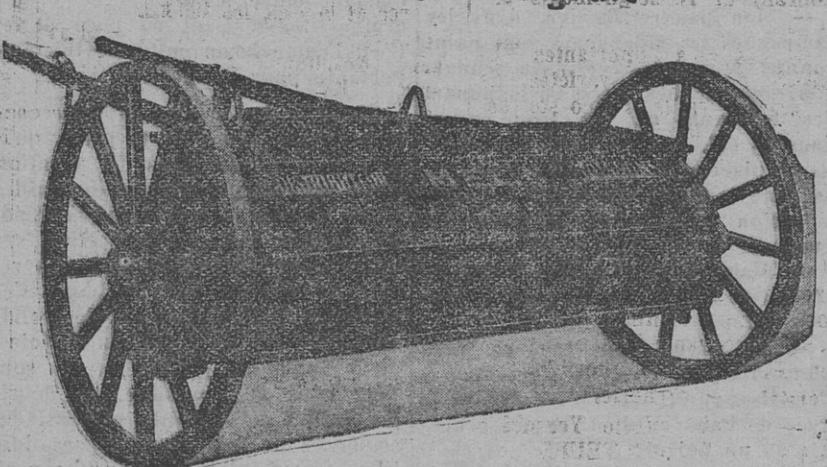
HANGARS AGRICOLES TOUT AGIER

Aménagement différentiel

12 Modèles différents

Pour vos HANGARS, GRILLES, CLOTURES, CLAPIERS, etc. consultez-nous au Syndicat.

Distributeurs d'Engrais



Modèle courant. Commande du fond mouvant par un seul arbre. Bonne construction. Garantie trois ans. Larg. d'épandage : 1,50 m. 1.940 fr. — 2,00 m. 1.970 fr. — 2,50 m. 2.000 fr. Remise à nos adhérents.

Supplément pour carters à bain d'huile des deux côtés : 100 francs. Prix franco gares grands réseaux. Remise à nos adhérents.

Distributeur « L'Armoricain » combiné avec semoir à la volée, toutes graines pour deux sillons. Largeur 1,40 : 2.750 fr. Largeur 1,90 : 3.000 fr. Remise à nos adhérents.

Distributeurs d'engrais pour vignes sur demande. Notices explicatives et autres marques, nous consulter.

Coupe-Racines

Nouveaux coupe-racines brevetés, avec palier à billes auto-régulable, pratiques, durables et d'un fonctionnement parfait, avec le minimum d'effort. La longue douille du couteau réservoir d'huile et les billes sont totalement à l'abri des poussières et acides provenant de la betterave. Fonctionnement idéal et sûr, ne nécessitant aucun réglage.

N°	Désignation	Débit approx. en kilos	Prix avec Couvre-Lames
1	Sur 3 pieds fer	500 à 600	260 fr.
1 bis	—	700 à 800	280 fr.
3	—	1.200	360 fr.
6	Bâti fonte p.m.	3.500	600 fr.

Prix départ usine. Remise à nos adhérents.

Scies à bûches

BATI BOIS : Modèle simple, pour sciage de bûches de 18 cm. de diamètre environ. Marchant au moteur ; débit en travers : 4 stères à l'heure, en deux traits. A cheval, sans table. Avec lame de 500 m/m... 435 fr. — 600 m/m... 485 fr.

Modèle combiné, avec table et chevalet pour sciage en long et en travers, fabrication parfaite : Avec lame de 500 m/m... 530 fr. — 600 m/m... 595 fr.

Modèle avec table à retour automatique : Avec lame de 500 m/m... 630 fr. — 600 m/m... 670 fr.

BATI FER : Paliers à billes, qualité supérieure. Modèle combiné à cheval et table : Avec lame de 500 m/m... 500 fr. — 600 m/m... 560 fr.

Pour poulies fixe et folle et de brayage, majoration de 30 francs.

LAMES DE SCIES, seules : denture droite, couchée, ou à crochets : Diamètre 500 m/m... 80 fr. — 550 m/m... 105 fr. — 600 m/m... 125 fr. Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Machines à Laver

En tôle d'acier galvanisée. Sans fourneau, avec robinet : 405 fr. Avec fourneau et robinets : 730 fr. Avec moteur électrique et inverseur : 1.905 fr.

Prix départ et remise aux Syndicats.

Pompes à Vin

Modèles à bras, pour vin et arrosage.

N° 1 débit 2.500 litres.....	285 fr.
N° 2 — 3.000 —.....	404 fr.
N° 3 — 5.000 —.....	475 fr.
N° 4 — 7.000 —.....	566 fr.

La pompe n° 1 ne convient que pour l'arrosage.

A partir du n° 2 les corps de pompes sont chemisés cuivre et le piston monté à guides. Les n° 1, 2 et 3 sont sur brouette à une roue ; le n° 4 sur chariot à deux roues.

Pompe spéciale pour vins et cidres : Modèle à bras sur chariot, très pratique : une ligne droite pour l'aspiration et le refoulement.

Chariot à deux roues

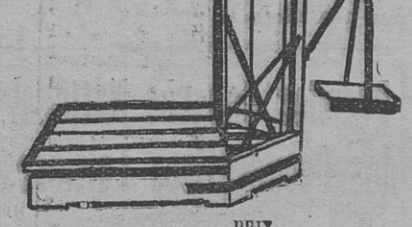
N° 2 débit 5.000 lit. 566 fr.	599 fr.
N° 3 — 7.000 — 656 fr.	689 fr.
N° 4 — 9.000 — 751 fr.	789 fr.

Ces prix s'entendent départ Nantes. Remise à nos adhérents.

Tuyaux — Raccords — Robinets

Bascules décimales

Bonne construction courante, Marquée républicaine.



Force	Poids	Chêne verni	Rebouffée
100 kg.	140 gr.	158 gr.	176 gr.
200 —	162 —	185 —	203 —
300 —	189 —	225 —	252 —
500 —	261 —	315 —	356 —

Supplément pour crochet de sûreté : 15 fr. — Taxe de vérification première en sus. — Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Bascules Romaines

Equippées avec nouveau fleau breveté, fabrication soignée.

Forces	Poids	Chêne verni	Rebouffée
100 kg.	261 gr.	279 gr.	338 gr.
200 —	270 —	297 —	360 —
300 —	315 —	351 —	423 —
500 —	414 —	439 —	558 —

Taxe de vérification première en sus.

Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Bascules farinières. Bascules pes-fûts et bascules pesé-bétail ; Nous consulter.



MON PETIT JARDIN

Greffage des Arbres fruitiers a restaurer ou à changer de Variétés

En restaurant des arbres n'ayant donné à ce jour que des fruits médiocres, il est très facile (et même c'est utile à faire) de les changer de variétés, d'en mettre de bien meilleures, on n'y songe pas assez, on plante n'importe quoi, n'importe où, et les marchés sont encombrés de fruits inférieurs, de fruits « indigènes » comme on dit de façon imagée dans nos pays de l'Ouest. Sans être transformés en industriels fabriquant en grande série, comme les arboriculteurs américains, prenons à leurs méthodes ce qu'il y a de bien, combinons par savoir choisir des variétés belles, résistantes et fertiles, et soignons-les au peu au lieu de les abandonner à leur sort, comme cela a lieu trop souvent.

Le fait d'avoir affaire à un arbre enlevé à bien des gens toute idée de culture ; on le pique en terre, tant bien que mal, puis on le laisse à son malheur ; c'est une erreur, il faut le cultiver en observateur et non en aveugle. Bêcher au pied avec une lame coupante, par exemple, ne peut que nuire aux racines. Décoûter le sol avec une fourche à dents plates sera, au contraire, des plus utiles en aérant la terre, etc.

Bien des gens ne songent qu'à arracher les sujets un peu âgés, qu'ils croient devoir changer ; ont-ils réfléchi au temps que demande un arbre à pousser ; alors qu'avec un sujet fort et vigoureux à système racinaire poussant en utilisant de la greffe on peut rapidement reformer un arbre en état de production et meilleur encore que celui qui l'a précédé.

Pour ce, les sujets à transformer seront sérieusement tronqués dans leurs matresses branches. Par exemple : une pyramide de poirier sera tronquée en une réduction de la pyramide ancienne ; se rappeler que si les moignons des branches charnières de la base n'ont que 0 m. 50 de long, peu importe, car on a observé que les greffons posés sur des branches courtes et trapues paraissent avec beaucoup plus de vigueur que sur des branches longues et grêles ; elles sont près du tronc central, près de la « pompe à sève ».

Résultat : le ci-devant « Verger de l'Europe » est envahi de tous côtés par les fruits étrangers, ce qui est regrettable, car nous avons un pays favorable à tant de cultures !

G. DURIVAUT, Ingénieur horticulteur.



L'utilité des scies mécaniques en Agriculture

Le sciage du bois est tellement dur à la main et nécessite tant d'heures de travail que le plus souvent on y renonce ou bien on en fait très peu, laissant inemployées des quantités de bois considérables qui s'altèrent et se perdent, sans profit pour personne, tandis que pendant ce temps on se chauffe mal et on n'entretient pas son matériel en bois ou bien on en le répare pas à temps.

Il existe cependant des appareils de chauffage modernes et économiques dont le rendement et l'emploi pratique sont bien supérieurs aux grandes cheminées où on peut brûler des bûches énormes mais qui ne chauffent les gens qu'à la condition de se tenir tout auprès et laissent le reste du local dans le froid et les courants d'air générateurs de rhumes et d'influenza. Mais on laisse les choses aller ainsi pour ne pas se donner la peine de débiter les rondins à un tronçonnage capable de les mettre dans les foyers perfectionnés ou de découper des planches qui permettraient de réparer le matériel.

En bien ! ceci peut changer dès lors qu'on dispose d'un moteur électrique et d'une scie mécanique qui feront le travail rapidement et sans douleur. Mais quel genre de scie mécanique convient le mieux ? Vous avez à votre disposition, soit la scie circulaire sur table pour le débitage en long ou sur chevalet pour le tronçonnage, soit la scie à ruban avec laquelle on peut faire non seulement le débitage en long également et le tronçonnage, mais en outre le chan-

fourage, c'est-à-dire le découpage d'une planche suivant un tracé plus ou moins en courbe.

Si on ne veut faire que un tronçonnage pour débiter le bois de chauffage, on adoptera la scie circulaire sur chevalet, dont le prix représente seulement quelques billets de 2 CV et suffit à la lame circulaire à environ 40 centimètres de diamètre, ce qui permet de travailler des rondins de 15 centimètres d'épaisseur. Avec cette scie on pourra effectuer 15 à 20 traits à la minute (trait est le terme employé en scierie pour « coup de scie » sur toute l'épaisseur), tandis qu'à la main un bon ouvrier en ferait à peine deux. De sorte que si l'on a à débiter un stère de rondins, à savoir 50 rondins d'un mètre de long, en morceaux de 25 centimètres de long, on peut calculer facilement qu'à la main, il faudra 75 minutes, soit une heure un quart, alors qu'à la scie circulaire le même travail sera réalisé en 15 minutes. Admettons le prix de 4 francs de l'heure pour l'ouvrier et 2 francs par heure pour le moteur électrique (énergie et amortissement), la dépense sera :

A la main : 1 h. 3/4 à 4 fr. = 5 fr. 75

A la machine : 3/4 h. à 4 fr. (1 fr.) + 3/4 h. à 2 fr. (0,50), soit 1 fr. 50.

L'économie est de 3 fr. 25 par stère de bois et si on multiplie par le nombre d'heures pour débiter par exemple 100 stères de bois, on voit qu'en peu de temps, on aura économisé plusieurs centaines de francs, sans compter la suppression de la fatigue et le confort du travail.

A. GRAU, Ingénieur agronome, (Tous droits réservés.)

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 15 Janvier 1934

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.500	3.400	6 80	5 10	3 80	7 60	4 08	2 80	1 90	4 70
Vaches.....	2.205	2.200	6 70	4 60	3 60	7 30	4 02	2 53	1 80	5 05
Taureaux.....	470	460	5 00	4 30	3 90	5 60	3	2 35	1 95	3 17
Veaux.....	1.868	1.700	11 30	9 00	7 00	12 50	6 78	5 13	3 95	7 50
Moutons.....	10.263	10.000	16 00	11 30	9 10	18 00	8 00	5 30	4 00	9 00
Porcs.....	1.919	1.919	8 14	7 72	5 72	8 50	5 70	5 40	4 00	6 00

Du Jeudi 18 Janvier 1934

ANIMAUX	Anciens	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1.443	1.380	6 50	5 00	3 80	7 50	3 95	2 76	1 90	4 65
Vaches.....	962	900	6 50	4 50	3 60	7 80	3 88	2 47	1 80	5 00
Taureaux.....	260	250	4 90	4 20	3 80	5 50	2 95	2 30	1 90	3 40
Veaux.....	1.845	1.800	11 30	9 00	6 90	12 60	6 78	5 13	3 80	7 50
Moutons.....	6.961	6.800	16 00	11 30	9 10	18 00	8 00	5 30	4 00	9 00
Porcs.....	1.766	1.766	8 14	7 72	5 72	8 56	5 70	5 40	4 00	6 00

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 6.285. — Maine-et-Loire, 295; Sarthe, 240; Mayenne, 315; Loire-Inférieure, 35; Deux-Sèvres, 155; Vienne, 102; Vendée, 400.
MOUTONS : 10.263. — Sarthe, 158; Vienne, 318; étrangers, 330.

Comment peut-on augmenter la quantité de matière grasse contenue dans le lait

M. Charles Richet a présenté à l'Académie des Sciences (séance du 26 décembre 1933) une note très intéressante de M. G. Monnot au sujet d'une nouvelle méthode susceptible d'assurer une amélioration sensible de la matière grasse du lait chez les vaches laitières.

Depuis longtemps la plupart des expérimentateurs ont recherché sans succès à tenter d'augmenter la quantité de la matière grasse contenue dans le lait.

Les deux seules méthodes en honneur jusqu'à ce jour : la castration (adoptée surtout en Suisse) et la sélection rigoureuse des animaux avec suralimentation pratiquée en France, n'ont donné que des résultats aléatoires, disproportionnés avec les dépenses engagées.

Nous inspirant des travaux de Charles Richet, sur la thérapie et la zomothérapie, nous avons procédé aux expériences suivantes :

Chez les vaches en période de lactation, nous avons administré (per os) chaque matin à jeun un mélange de sérum de bovins et de produits opothérapiques (séro-opothérapie).

Notre champ de recherches a été extrêmement vaste. Nos expériences ont eu lieu sur des vaches de toutes races, placées soit dans des conditions parfaites de nourriture ou d'hygiène, soit laissées en plein air, soit même placées dans de mauvaises conditions d'alimentation et d'habitat.

L'expérimentation s'est effectuée également dans différentes régions (Normandie, Nord, Ardennes, Région de Paris et Charentes).

(Voici les conclusions que nous pouvons en déduire :

1^{re} Augmentation de la matière grasse par rapport à la teneur antérieure moyenne : de 25 à 30 pour 100. Cette augmentation est moins importante dans le premier mois, car il semble s'établir une sorte d'équilibre à cette période. Au contraire dans les mois suivants les résultats sont toujours très supérieurs.

2^e Augmentation sur la quantité du lait.

3^e Augmentation du poids des animaux pendant le traitement : dans l'expérience de Grignon, elle a été respectivement de 9, 15 et 30 kilos en deux mois.

4^e Economie dans la ration alimentaire permettant de compenser à elle seule les dépenses du traitement physiologique.

Les animaux en expérience restent en parfaite santé et présentent même un aspect euphorique (poil lustré, ciel brillant, etc.).

A titre de démonstration, nous donnons le fait suivant :

Vache laitière (Hollandaise, 6 ans) donnant 18 litres de lait par jour avec une teneur moyenne de 35 gr. de beurre par litre, c'est-à-dire 630 gr. par jour et 18 kg. 900 par mois. Sous l'effet du traitement, on note une augmentation journalière d'environ 25 pour cent, soit 156 gr. de beurre, ce qui donne une production journalière de 786 gr. et une production mensuelle de 23 kg. 580 ; rendement économique des plus intéressants.

L'augmentation de poids des animaux en expérience est d'environ 5 à 6 kilos.

L'économie de nourriture peut être évaluée au minimum à 30 francs par mois.

En terminant, nous ferons remarquer que cette technique, pour donner son plein effet, doit être appliquée sur l'animal donnant un minimum de 10 litres de lait par jour, c'est-à-dire dans les cinq premiers mois qui suivront la parturition.

(La Presse Syndicale Agricole.)

Si vous voulez une
ONDULATION ELECTRIQUE INDEFINISSABLE
garantie malgré la pluie...
chez CALLOCE
10, Rue Crébillon — NANTES
Vous aurez un travail soigné et
conscientieux aux plus bas prix.

Association Nationale du bon Cidre

Règlement du Timbre de garantie de l'A. B. C.

1.) L'A. B. C. a créé un timbre de garantie destiné à ceux de ses adhérents qui, soumettant leurs produits au contrôle de l'Association, s'engagent à vendre des cidres conformes à la définition donnée par l'A. B. C. et répondant aux conditions suivantes :

« Le bon Cidre est un cidre naturel, conforme à la Loi, mais restant au minimum 5 % d'alcool total au maximum 1 gr. 50 d'acide acétique, et possédant un ensemble de propriétés qui en assurent la qualité. Le bon cidre doit être franc de goût, bouquet, d'une belle couleur stable, d'une limpidité aussi parfaite que possible et doit pouvoir être transporté sans perdre ses qualités. »

2.) Lorsqu'il s'agit de cidres en bouteilles, le timbre sera apposé sur la bouteille, immédiatement au-dessus de l'étiquette ; s'il s'agit de cidres en fûts, le timbre sera apposé sur la facture.

3.) Ce timbre de garantie sera vendu au profit de la caisse de propagande de l'Association, au prix fixé chaque année par le Conseil d'administration.

4.) Le Bureau de l'Association, saisi d'une demande de timbres, décidera souverainement sur son refus ou son admission, après avis de la Commission technique désignée à cet effet. L'adhérent qui sera autorisé, sur sa demande, à faire usage du timbre de garantie de l'A. B. C., ne devra l'apposer que sur des produits répondant aux spécifications ci-dessus précises.

5.) Les décisions de refus de timbre ou de retrait d'autorisation devront être notifiées à l'intéressé par une lettre recommandée, signée du Président et du Secrétaire général de l'Association. Cette lettre précisera le délai à l'expiration duquel l'emploi du timbre devra cesser.

6.) En cas de retrait d'autorisation, le contrevenant devra restituer à l'Association tous les timbres en sa possession.

7.) Des contrôleurs nommés par le Bureau de l'A. B. C. seront chargés de vérifier la qualité des marchandises, bénéficiant du timbre de garantie. Toute entrave à l'exercice de leur contrôle entraînera le retrait d'autorisation.

Les échantillons seront prélevés par les contrôleurs, en quatre exemplaires. L'un sera remis à l'intéressé et les autres déposés au Secrétaire général de l'Association, qui fera examiner l'un d'eux. Si ce premier examen ne paraît pas satisfaisant, l'adhérent sera avisé et, s'il le demande, il sera procédé à une expertise contradictoire. Si cette seconde expertise confirme la première, l'adhérent recevra un avertissement. En cas de récidive, l'autorisation de se servir du timbre pourra être retirée. Des dommages et intérêts pourront lui être réclamés.

8.) Tout emploi illicite ou frauduleux du timbre de garantie de l'Association exposera son auteur à des poursuites en vertu de la loi de 1793 sur la propriété littéraire ou artistique, et dès que le Parlement l'aura voté, en vertu de la loi sur les labels et marques de commerce, sans préjudice des actions en dommages et intérêts, tant de l'Association que de tous les usagers légitimes du timbre.

9.) L'emploi, même autorisé, du timbre de garantie ne saurait engager la responsabilité de l'Association, notamment en cas de poursuites exercées par le ministère public sur les constatations du service de la répression des fraudes du Ministère de l'Agriculture.

10.) L'autorisation de se servir du timbre de garantie de l'Association est strictement personnelle. En cas de cession de fonds, de transfert par vente ou héritage, d'apport en Société, de transformation de Société, le bureau de l'Association devra en être avisé. Il décidera souverainement si l'autorisation doit être ou non maintenue.

Ne reformez pas ce journal sans avoir parcouru nos petites annonces des OFFRES ET DEMANDES. L'une d'elles peut vous intéresser.

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion

OFFRES

159. — VIGNOBLES ET PEPI-
NIERES des meilleures variétés d'Hy-
brides sélectionnés : Seibel blanc
4986, 5409, 10868 ; Coudere 13 ;
Seibel rouge 4643, 5497, 5455, 5487,
8745, 8916, 11803, très beaux plants
et boutures. Prix spéciaux par grosse
quantité, authenticité garantie.
S'adresser à Auguste Terrien, viti-
culteur, La Blanchetière, La Cha-
pelle-Basse-Mer (Loire-Inf.).

174. — A vendre, beaux PLANTS
DE VIGNE greffés et producteurs
directs recommandés, authenticité
et sélection garanties. S'adresser à
M. E. Girault, Viticulteur-Pépinier-
iste, Domaine de la Ronde, à
Jaunay-Clan (Vienne).

175. — VIGNOBLES en produc-
tion et pépinières de Muscadet, Pi-
not et Colombard, greffons sélec-
tionnés à vendre ; Hybrides Seibel
Blanc 4986 et autres rouges 4643,
5455, Baco blanc et rouges, Noah,
Othello, Bertille 450. Très beaux
plants racinés et bien poussés, en
grande quantité, authenticité garan-
tie, S'adresser à Meneux, viticulteur
au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer
(L.-I.). Souscription aux plants
greffés et hybrides racinés pour l'au-
tomne 1934.

183. — A vendre : PLANTS DE
VIGNES racinés hybrides produc-
teurs directs des meilleures variétés,
en plants extras :
Blancs : Seibel 4986, 5061, 5279,
5409, 6468, Baco 22A, Bertille Seyve
450.

Rouges : Seibel 4643 (Le Roi des
Noirs), 5437, 5455, 5487, Bertille
Leyve 2862 (Le Commandant), Baco 1
et Gaillard 2.

Greffés : Seibel 5455 et 8745.
Authenticité garantie à 100 %.
Notice descriptive et prix-courants
sur demande. S'adresser à A. Auneau,
Le Chêne, La Chapelle-Basse-Mer
(Loire-Inférieure).

191. — A vendre beaux PLANTS
D'ASPERGES — Grosse hâtive d'Ar-
gentueil — plant sélectionné extra.
S'adresser à M. Robert Morice, à
Sainte-Luce (L.-I.).

203. — PEPINIERES J. Foulon-
neau, Saint-Christophe-la-Croquerie
(Maine-et-Loire), offrent plants de
vigne greffés et hybrides toutes va-
riétés, bois pour greffage, arbres
fruitiers. Souscription aux plants
greffés pour l'automne 1934, avec
greffons fournis par l'Association, de-
puis 600 francs le mille, meilleur
marché que de le faire soi-même.
Prix-courant et renseignements sur
demande.

211. — Les plus importantes PE-
PINIERES de toutes variétés de
vignes. Prix-courants franco sur de-
mande. Lemerle, Le Lion-d'Or, Nantes.

213. — A vendre PLANTS DE
VIGNES greffés, Gros Lot de Cinq-
mars, Seibel 5455 et gros-plants.
Producteurs directs racinés extra :
Seibel 5455, 4643, 4986, 136, 880 ;
Baco rouge et blanc, Gaillard, Othel-
lo, Noah, etc. ; boutures toutes va-
riétés. Prix-courant franco sur de-
mande. F. Chesneau, horticulteur-
pépinieriste, La Bernerie.

220. — Middle White Yorkshire.
A vendre REPRODUCTEURS tous
âges élevés en plein air toute l'an-
née ; JEUNES TRUIES de quatre
mois ; TRUIES pleines. S'adresser
Elevage de la Julienne, Saint-
Etienne-de-Montluc (L.-I.). Visible
sur rendez-vous. Téléphone 49. Tarif
franco sur demande.

228. — A vendre, belles GRIF-
FES ASPERGES — Grosse hâtive d'Ar-
gentueil — plants sélectionnés. Lettres
de félicitations, références. Prix
avantageux. M. Félix Jouis, Pierre-
Percée, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

229. — A vendre, très beaux
PLANTS DE VIGNE en Seibel 4643,
4995 ; Baco N° 1, 22 A ; Noah. Au-
thenticité garantie. M. Henri Corne-
telle, propriétaire, Bellefontaine,
Paulx (Loire-Inférieure).

6. — RACE NORMANDE, quatre
vaches mâles de cinq à six semaines,
issus de parents inscrits, mères bon-
nes laitières, prix modérés. M. F.
Monnier, Le Grand-Fougeray (Ille-
et-Vilaine).

7. — A affermer pour la Toussaint
prochaine, UNE FERME de 5 à
10 hectares, au gré du preneur. Cette
ferme est située à la Gradière de
la Roche, Le Loroux-Bottereau. Elle
consiste en terre, prés et marais.
S'adresser à M. Isidore Meneux, à
La Chapelle-Heulin (L.-I.).

8. — A vendre grosse JUMENT
demi-sang, très belle poulinière, carte
d'origine. S'adresser à M. Blais Jo-
seph, maraicher, Coteaux de Sèvre,
Nantes.

9. — A vendre APPAREIL DE
T.S.F., type superhétérodyne, 6 lam-
pes, fonctionnant sur cadre et accu-
mulateurs. Prix : 1.200 fr. S'adres-
ser au Syndicat.

Avoines de Semence

La Ferme Extérieure de Grignon
met en vente des semences d'avoines
calibrées et brossées, au prix de
95 francs les 100 kilos logés. Lo-
chow (Jaune), Argus (recommandée),
Orion, Versailles, Brichgo, Douglas
Haig (noires) ; quelques variétés
d'avoines à grain blanch.

Transmettre les commandes au
Syndicat, 2, rue Scribe, à Nantes.

La situation du Bétail

La première quinzaine de janvier
n'incite jamais beaucoup à la con-
sommation : peu après les dépenses
entraînées par les fêtes de fin d'an-
née, on arrive au paiement du terme.
De plus, le temps a été plutôt mou.
Aussi le marché n'a-t-il pas été
bien actif.

Les cours du gros bétail se sont
tenus avec une certaine difficulté,
les ressources restant élevées en face
de la modicité des besoins.

En veaux et en moutons, toutefois,
les prix ont été plus fermes comme il
est de règle à cette époque, les arri-
vages se ralentissant.

Enfin, le porc apparaît à nouveau
plus faiblement orienté, après une
reprise passagère.

Les derniers prix de détail à Pa-
ris sont un peu plus élevés en bou-
cherie, plus bas en charcuterie : la
baisse moyenne sur l'année 1930 res-
sort à 24,2 % en boucherie, 19,3 %
en charcuterie.

En France aussi les fruits sont beaux

Point n'est besoin de la foire
venir de Californie ou d'Espagne
pour qu'ils aient belle apparence.

Il suffit, en hiver, de traiter
les arbres fruitiers à l'huile
d'Anthracène « Gaz de Paris »
qui fait disparaître radicalement
et économiquement tous les pa-
rasites et les mauvais germes.

Les FILS de Ch. CHEVALLIER, Nantes
10, rue du Commerce, ANCIEN
Boulevard Guesclier-Roch, NANTES
103, Quai de la Préfecture, BORDEAUX

Prix-Courant (DÉTAIL)

Nous cotons les prix suivants sans
engagement et sauf variation.

Alimentation du Bétail

Remoulages de fèves..... 52 >>
Riz Saigon n° 1..... 65 >>
Quantité importante, prix
avantageux.

Riz Paddy (non décortiqué,
pour chevaux et volailles)..... 58 >>
Brisures de Riz..... manque
Issues de Riz..... 45 >>
Farine de Manioc..... 74 >>

Farine « Le Titan » pour
porcs et bovins, les 100 kil.
départ..... 74 >>
Farine Arachide « Armoir »..... 85 >>
Farine « Kystett »..... 175 >>
Farine lactée T. T..... 175 >>
Mais pour volailles..... 90 >>

Tourteau de lin « Robbe ».....
en plaques et vrac, départ
Dieppe (wagon)..... 65 >>
Tourteau Coprah..... 77 >>
Tourteau amélioré Chepteline..... 85 >>

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE
Provende « Sucraff » N° 1... 67 >>
« Sucraff » N° 2... 65 >>

ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet N° 1, 40 %
avoine, 35 % mélasse, logé 81 >>
Aliment « Le Picotin » pour
chevaux de campagne (suc
cédané, avoine, tourte.) logé 85 >>

ALIMENTATION DES PORCS
Optima pour engraissement
des porcs..... 81 >>
Optima pour porcelets et
truias..... 101 >>
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-
Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BŒUFS
VACHES ET VEAUX
Optima lait..... logé 75 >>
cordon rouge..... logé 88 >>
Optima engraissement :
pour bœufs..... logé 84 >>
Optima veaux d'élevage :
cordon vert..... logé 75 >>
cordon rouge..... logé 88 >>

Farine lactée Optima
pour veaux, le sac de 5 kil... 11 >>
Quantité importante, nous consulter.

Provendine

Pour l'élevage des porcelets et
engraissement des porcs, 14 fr. la
boîte, pris au Syndicat.

Alimentation des Bœufs Vaches et Veaux

Optima lait :
cordon vert..... logé 75 >>
cordon rouge..... logé 88 >>
Optima engraissement :
pour bœufs..... logé 84 >>
Optima veaux d'élevage :
cordon vert..... logé 75 >>
cordon rouge..... logé 88 >>

Farine lactée Optima
pour veaux, le sac de 5 kil... 11 >>
Quantité importante, nous consulter.

Provendine

Pour l'élevage des porcelets et
engraissement des porcs, 14 fr. la
boîte, pris au Syndicat.

Aliments pour Volailles et Lapins

Farine de poisson..... 165 >>
Granulés condensés..... 115 >>
Grande Pondouse..... 130 >>
Farine de viande alimentaire..... 165 >>
Farine d'os alimentaire..... 87 >>
Coquilles hâties broyées..... 55 >>
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aliments mélassés

Mélasse Say..... 69 >>
Son mélassé Say..... 66 >>
Paille mélassée Say, 50 %... 72 >>
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-
Gobelins et Pont-d'Ardes.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » n° 1 pour
pondeuse..... 117 >>
N° 2 pour sujets en crois-
sance..... 122 >>
N° 2 bis, pour poussins..... 150 >>
N° 2 ter, pour poussins..... 130 >>
N° 3, pour poules en mue..... 130 >>
Les 100 kilos nus, départ Nantes :

Coquilles d'huîtres, logées... 66 >>
Boulettes « LAPOX », logées. 98 >>
Farine de poisson, logée... au cours
Farine de viande, logée... au cours
par 50 kilos, majoration ; toiles
facturées 2.50 non reprises.

Aliments mélassés

Mélasse Say..... 69 >>
Son mélassé Say..... 66 >>
Paille mélassée Say, 50 %... 72 >>
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-
Gobelins et Pont-d'Ardes.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » n° 1 pour
pondeuse..... 117 >>
N° 2 pour sujets en crois-
sance..... 122 >>
N° 2 bis, pour poussins..... 150 >>
N° 2 ter, pour poussins..... 130 >>
N° 3, pour poules en mue..... 130 >>
Les 100 kilos nus, départ Nantes :

Coquilles d'huîtres, logées... 66 >>
Boulettes « LAPOX », logées. 98 >>
Farine de poisson, logée... au cours
Farine de viande, logée... au cours
par 50 kilos, majoration ; toiles
facturées 2.50 non reprises.

Chaux agricole

Chaux roches..... 95 >>
Chaux blutée (sacs toile)..... 85 >>
Chaux blutée (sacs papier), 105 >>
les 1.000 kilos, départ Chateaufonds.

Huiles Comestibles

Etablissements H. de la Tuillaye
HUILE D'OLIVE
Logée en estagnons, franco gare
Les 5 lit. : 47 fr. 50. Les 10 lit. : 91 fr.

HUILE « LA DELICATE »
Dép. Nantes — Puyraveau gare
5 litres logés... 25 25 31 >>
10 — — — 49 50 68 50

Pommes de terre et Charbons

(Nous consulter)
Savons
Marque G. H. B. blanc extra,
72 % d'huile, garanti..... 235 >>
Savon Croix d'Or extra pur,
72 % d'huile..... 240 >>
Les 100 kilos départ Nantes, par
caisse de 50 kilos, en barres ou en
morceaux d'une livre, au choix.

Sulfate de Cuivre

Sulfate français..... 130 fr.
— anglais..... 135 >>
Les 100 kilos départ Nantes.
Par grosses quantités, nous consulter.

Traitement des Arbres fruitiers

Le Poids du Soupçon

PAR
Jean de BARASC

Un lundi matin, le colonel du 14^e reçut une lettre du lieutenant Bouchay-Bargade. Cet officier demandait au ministre la faveur d'être désigné le plus tôt possible pour une colonie quelconque où l'on se battit : le Sénégal, le Soudan, le Tonkin ou Madagascar.

IX

Hélène avait bravement fait tête au destin. Si cruel que fût le coup qui l'atteignait, elle conservait dans le monde comme dans l'intimité de sa famille ces regards limpides qui font naître sous leur caresse le bonheur et la joie. Son visage souriant ne trahissait rien du déchirement de son âme.

Peut-être seulement avait-elle plus de menues prévenances envers ses parents, plus de câlineries tendres pour son père. Peut-être eût-on remarqué aussi qu'une ferveur plus grande prolongeait ses stations à l'église et que délaissant certaines rela-

tions mondaines, elle multipliait ses visites chez les pauvres.

Ce n'est que le soir, dans la solitude de sa chambre, lorsqu'elle ouvrait son cœur à Dieu, que des pleurs venaient gonfler ses paupières, tels que parfois même des sanglots soulevaient sa poitrine.

Sous l'encouragement de ses parents, elle avait livré tout son cœur à celui qui, dans la douce conviction de sa jeunesse, devait être un jour son mari.

Malgré le silence et la réserve de Georges, elle avait deviné son amour. Le sachant pauvre, elle comprenait la délicatesse qui retenait ses aveux. Mais elle était prête à les recevoir avec joie.

La dernière entrevue, avait achevé de l'éclaircir. Elle avait vu Georges souffrir et palpiter devant elle. Elle avait entendu des demi-mots qui étaient d'enivrantes révélations. Hélas ! le même jour avait vu l'écroulement de ce bel édifice de bonheur.

Désormais, ils étaient dans deux camps ennemis. Quels que fussent ses clans et les pitiés de son cœur, elle se rangeait à côté de ses parents pour les honorer et les défendre.

La forte éducation religieuse et traditionnelle qu'elle avait reçue avait imprégné en elle le sens profond et indiscuté de la règle. Elle appartenait à sa famille d'abord, avant de s'appartenir à elle-même, et toutes ses préférences devaient s'effacer devant l'intérêt supérieur de sa famille menacée.

Ce n'est pas sans effort que la volonté disciplinée refoula et domina les suggestions de l'instinct. Mais la discipline qu'elle cherchait dans la tradition lui aide précisément à vaincre dans cette lutte où livrée à ses seules forces, elle succomberait.

Hélène en était sortie victorieuse, et grande, et fortifiée.

Elle se garda de rapporter à ses parents la scène qui avait eu lieu entre elle et Georges. A leur étonnement de ne plus voir M. Bargade aux réceptions du mercredi, elle sut répondre avec indifférence en supposant quelques raisons de service.

Trompés par cette tranquillité apparente, M. et Mme Proust pensèrent à l'illusionnisme dans leurs précédentes observations et s'en consolaient aisément en constatant que leur fille restait toujours aussi enjouée et riante.

Sur le front de l'architecte, pourtant, des marques insolites passaient par instants, et ses yeux se posaient parfois étrangement scrutateurs, sur Hélène.

Un matin que la rosée mettait dans l'herbe des diamants étincelants de mille couleurs, il avait, en se promenant pour admirer le merveilleux phénomène, découvert, au bord d'un allée, quelques fragments de lettres sur lesquels il avait reconnu son écriture et qu'il avait ramassés.

Rapprochés les uns des autres, ces débris permettaient de reconstituer à peu près le texte.

Le vieillard s'était profondément absorbé,

durant quelques instants, dans la lecture de cet étrange billet, puis il en avait recherché avec soin les autres morceaux épars dans la pelouse mouillée et s'était éloigné pensif.

Renfermé dans sa chambre, il avait de nouveau groupé les fragments de la vieille lettre et l'avait relue plusieurs fois.

Il se souvenait bien des circonstances dans lesquelles il l'avait écrite. Il se souvenait avec un frisson d'horreur, de la scène tragique qui avait si promptement suivi l'envoi de ces menaces.

Mais qui donc avait découvert ce billet ? Qui donc l'avait conservé pendant vingt ans ? Qui l'avait apporté dans son jardin ? Et pourquoi, après l'avoir gardé précieusement longtemps, l'avait-on déchiré et jeté au vent ?

Le vieillard, après un geste de résignation accablée, s'était relevé en jetant une suprême supplication au grand Christ de cuire suspendu au-dessus de son bureau. Puis, il avait brûlé un à un, dans sa cheminée, tous les vestiges du vieux document.

Peu de jours après la famille Proust s'installait à l'Esyserie, où elle avait coutume de passer, chaque année, les mois d'août et septembre. C'était ordinairement une période de trêve mondaine. L'éloignement de Brive rendait plus difficile les réunions fréquentes. Les mercredis de Mme Proust ne venaient guère que quelques intimes, parmi lesquels était alors de tradition le bon abbé Rochette, toujours

curé de Malemort, toujours vert malgré la cinquantaine, et toujours plus aimé de la majorité de ses paroissiens.

Mais cette année, le mois de septembre apporta au château de l'Esyserie une animation inaccoutumée. Le mariage du lieutenant de Linas avec Jeanne de Masorel ayant été fixé en octobre suivant et le manoir de Masorel se trouvant trop petit pour recevoir toute la famille de Linas, Mme Proust avait offert avec joie l'hospitalité de sa grande maison de campagne.

C'est ainsi que toutes les chambres étaient pleines de grands et de petits Linas, auxquels venaient se joindre, dans la journée, les innombrables Masorel, et que c'était une joie réconfortante de voir à certaines heures ces bandes bruyantes d'enfants, de jeunes gens et de jeunes filles s'ébattre dans le parc de l'Esyserie.

Jeanne de Masorel vivait dans un rêve. Chaque heure passée près de Gabriel de Linas lui faisait apprécier davantage ses hautes qualités.

Non seulement les deux fiancés étaient attirés l'un vers l'autre par une instinctive affinité, mais ils se sentaient unis d'avance et liés dans l'avenir par l'accord profond de leurs croyances et de leurs mœurs, de leurs enthousiasmes et de leurs pitiés.

Jeanne s'attachait parfois à son bonheur, qu'elle ne voulait pas égoïste, dont elle eût voulu au contraire étendre sur tout le monde le charme exquis, pour pressentir Hélène sur ses projets d'avenir. Mais

Hélène restait fermée et étudiait toute réponse précise.

On arriva ainsi à la fin de septembre. L'automne s'annonçait déjà au feuillage des arbres. Les pampres de la vigne et les bois mêlaient leurs notes d'or et de sang sur les cotéaux de Saint-Ferréol, et, si tôt le soleil couché, une brume montée de la Corréze s'élevait sur toute la vallée, noyant toutes choses dans sa grisaille glacée.

Cependant, la demande faite par le lieutenant Bouchay-Bargade, appuyée par son colonel, avait été accordée par le ministre de la guerre. Il était désigné pour rejoindre d'urgence le 200^e d'infanterie à Tanagerive.

Quand Georges en eut la nouvelle, il en éprouva la sensation douloureuse d'une fatalité qui s'accomplissait. Jusque-là il avait espéré, sans se l'avouer à lui-même, que quelque impossible révélation surgirait pour innocenter à la fois son père et M. Proust. L'espoir fou ! L'heure avait sonné. Il fallait renoncer définitivement à tous les rêves. Il fallait vivre « son devoir » !

Ainsi, après vingt ans, deux innocents souffraient encore du vieux crime de l'Esyserie. Ils allaient se séparer pour toujours, alors que leurs âmes s'appelaient éperdument. Sur toute leur vie peserait l'atroce regret de ce qui eût pu être !

(A suivre).

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :
Bœuf, 1^{re} catégorie, 6 à 9 fr. 50;
2^e cat., 3 fr. à 3.50; 3^e cat., 0.50 à 2.50.
Veau, 1^{re} cat., 5.50 à 9.50;
2^e cat., 5 fr.; 3^e cat., 8.50 à 4 fr.
Mouton, 1^{re} cat., 9 fr.;
2^e cat., 7.50 à 8.50; 3^e cat., 5 fr.
Pore, 6 à 8 fr. 50.
Beurre, 5 à 8 fr. 50.
Œufs, 1^{re} cat., 8 à 8 fr. 50.
Lapins, 5 fr. 75 à 6 fr.
Poulets, 6 fr. 50 à 7 fr.

ANCENIS

Poulets gras, le demi-kilo, 4 à 4.25;
pigeons, 3 à 3.50; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, 2.50 à 3 fr.; œufs, la douzaine, 7 à 7.50; beurre, le demi-kilo, 7.50 à 8.50; veaux, le kilo, 5 à 5.50; porcs, 5.25 à 5.50; porcs de lait, 400 à 150 fr.

CANDÉ, 15 janvier.

Poulets, la couple, 22-28 fr.; poulets, la couple, 22-26 fr.; canards, la couple, 20-24 fr.; oies grasses, le kilo, 6.50 à 6.75; lapins, la pièce, 12-14 fr.; lapins de garenne, la pièce, 5 à 6 fr.; pigeons, la couple, 9-10 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 6.25; beurre, la livre, 6.25 à 6.75; Porcs gras, le kilo, 5.10 à 5.25; Porcs maigres, la pièce, 300 à 400 fr.; Porcillons, la pièce, 90 à 120 fr.

CHATEAUBRIANT

Biz, 121.50; avoines grises et noires, 60 à 65 fr.; blé noir, 75 à 80 fr.; orge, 65 à 70 fr.; farine 1^{re} qualité, 170 à 175 fr.; sons, 60 à 70 fr.

Foin, 200 à 250 fr. les 500 kilos; paille de froment, 100 à 120 fr.; Cidre, 100 à 110 fr.

Beurre ordinaire, le kilo, en gros 12 à 12.50, détail 15 à 15.50; œufs, la douzaine, 5.25 à 6 fr.

La couple : Vieilles poules, 28 à 30 fr.; poulets de grain, 28 à 30 fr.; vieux poulets, gros 30 à 32 fr., moyens 20 à 25 fr., petits 16 à 20 fr.; poulets vivants, la livre, 4 à 4.50; canards, la pièce, 12 à 14 fr.; oies, la pièce, 26 à 30 fr.; pigeons, la couple, 10 à 11 fr.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.50 à

2.80; bœufs de travail, la paire, 3.000 à 3.500 fr.; vaches grasses, le kilo sur pied, 1.50 à 2.25; vaches laitières, 1.200 à 1.500 fr.; taureaux, le kilo sur pied, 2.25 à 2.75; veaux, 3.50 à 4 fr.; veaux de lait, 5.50 à 5.80; génisses, le kilo sur pied, 2.50 à 3 fr.; moutons et agneaux sur pied, le kilo, 5 à 5.50.
Pores de lait, 120 à 150 fr.; pores maigres, le kilo sur pied, 5.50 à 6 fr.; pores gras, 5.10 à 5.20; porcelets de trois mois, 180 à 220 fr.

Chevaux de travail, 2.000 à 3.000 fr.; poulains de l'année, 800 à 1.200 fr.; chevaux de boucherie, 500 à 1.000 fr., suivant poids et qualité.

BLAIN
Farines, 180 à 170 fr.; blé, 120 à 122 fr.; les 100 kilos; avoine, 57-60 fr.; seigle, 63-70 fr.; orge, 62-69 fr.; sarrasin, 82-88 fr.; son, 60-65 fr. Paille, les 500 kilos, 105-130 fr.; foin, 230-250 fr.

Beurre, 8-8.50 en gros, 9 à 9.50 détail; œufs, 6.50 à 7 fr.; Bœufs le kilo, 2.50 à 2.70; taureaux, 1.90 à 2.10; vaches, 1.80 à 2.25; veaux, 4 à 4.25; moutons, 4.75 à 5 fr.; porcs gras, 5.10 à 5.30; porcelets de six semaines à trois mois, 115 à 230 fr.; Bœufs, 18 à 35 fr. la couple,

NOZAY, 15 janvier.

Farine de froment, 172 à 173 fr.; farine de sarrasin, 169 à 170 fr.; blé, 121.50; seigle, 69 à 70 fr.; orge de mouture, 67 à 68 fr.; avoine, 59 à 60 fr.; sarrasin, 81 à 82 fr.; son de froment, 67 à 68 fr.; son de sarrasin, 69 à 69 fr. Cidre, la barrique, 120 à 123 fr., droits en sus.

Foin bonne qualité, 250 à 255 fr.; paille pressée, 100 à 105 fr. aux 500 kil. Beurre, de 14.50 en gros 13.75 à 14 fr., au détail 14.75 à 15 fr.; œufs, 5.50; poulets, la couple, petits 22 à 28 fr., gros engraisés, 29 à 35 fr. (8 fr. le kilo vivant)

Bœuf, le kilo sur pied, 2.30 à 2.75; vache, 1.80 à 2 fr.; veau, 4 à 4.20; mouton, 4.75 à 5 fr.; pores gras, 5.20 à 5.25.

Porcelets de six à huit semaines, 110 à 150 fr.; de deux à trois mois, 100 à 240 fr.; courants de trois à quatre mois, 250 à 290 fr.; jeunes truies adultes, 280 à 320 fr., suivant poids et qualité.

SAINT-MARS-LA-JAILLE

Blé, 115 à 122 fr.; avoines grises et noires, 68 à 70 fr.; orge, 70 fr.; sons, 60 à 65 fr., les 100 kilos,

Foin, 280 à 300 fr., les 500 kilos; paille de froment, 90 à 100 fr.; Cidre nouveau ordinaire, 170 à 180 fr. Beurre ordinaire, le kilo, en gros 12 fr., détail 13 fr.; beurre demi-fin, le kilo, 7 à 7.50; beurre de table extra fin, le kilo, en gros 14 à 15 fr., détail 15 à 16 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 6.50, vieilles poules, la couple, 24 à 26 fr.; veaux poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens 25 à 30 fr., petits 20 à 25 fr.; poulets vivants, la livre, 4 à 4.25; canards, la pièce, 12 à 14 fr.; oies, la pièce, 20 à 22 fr.; pigeons, la couple, 8 fr.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.75 à 3 fr.; bœufs de travail, la paire, 3.000 à 4.000 fr.; vaches grasses, le kilo sur pied, 2.50 à 3 fr.; vaches laitières, 1.800 à 2.000 fr.; taureaux, le kilo sur pied, 2.75 à 3 fr.; génisses, l'unité, 800 à 1.200 fr.

Porcs de lait, 120 à 150 fr.; pores gras sur pied, le kilo, 5 à 5.50.

PAIMBEUF

Poulets, la couple, gros 28 fr., moyens 22 fr., petits 18 fr.; pigeons, la couple, 10 fr.; lapins, la pièce, 12-15 fr.; beurre, 18 fr., le kilo; œufs, 8 fr., la douzaine.

LEGÉ
Bœufs gras, de 2.10 à 3 fr.; vaches grasses, 1^{re} qualité 2.90, 2^e qual. 2.30, 3^e qual. de 0.75 à 1.20; taureaux gras, 2 à 2.35; vaches pleines ou en lait, 500 à 2.000 fr.; bœufs de travail 3.200 à 2.100 fr., soit 2.80 à 3 fr., le kilo.

GENESTON
Bœufs gras, 1^{re} qualité 3.10, 2^e qual. 2.30, 3^e qual. 1.70 à 2 fr. Vaches grasses, 1^{re} qual. 2.80, 2^e qual. 2 fr., 3^e qual. 0.80 à 1.25. Taureaux gras, de 1.80 à 2.35. Bœufs de travail, 3.000 à 5.100 fr.; jeunes bœufs, taures et taureaux maigres, 200 à 300 fr.; vaches pleines ou en lait, 1^{re} qual. 2.000 fr., 2^e qual. 1.500 fr., 3^e qual. 500 à 940 fr.

CLISSON
Blé, 122.50; farine, 175 fr.; avoine, 70 fr.; blé noir, 87 à 90 fr. Foin, les 500 kilos, 275 à 300 fr.; paille, 100 à 110 fr. Poulets, la couple, gros 35 à 40 fr., moyens 29 à 35 fr., petits 25 à 28 fr.; lapins, la pièce, 8 à 15 fr.; œufs, la douzaine, 7 à 7.50; beurre, la livre, 9 à 9.50. Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.25 à 3.25; bœufs de travail, la paire, 2.500 à 4.500 fr.; vaches grasses, le kilo, 2 à 3 fr.; vaches laitières, 800 à

2.500 fr.; veaux, le kilo, 4 à 5 fr.; porcs, 5.40; pores de lait, 150 à 200 fr.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU
Beurre, le kilo, 15 à 16 fr.; œufs, la douzaine, 5 à 6 fr.; poulets, la couple, gros 45 sur 1^{re} qual. 55 fr., moyens 35 à 40 fr., petits 28 à 32 fr.

LAPINS, la pièce, 12 à 15 fr.; pigeons, 5 à 6 fr.; canards, 11 à 14 fr.

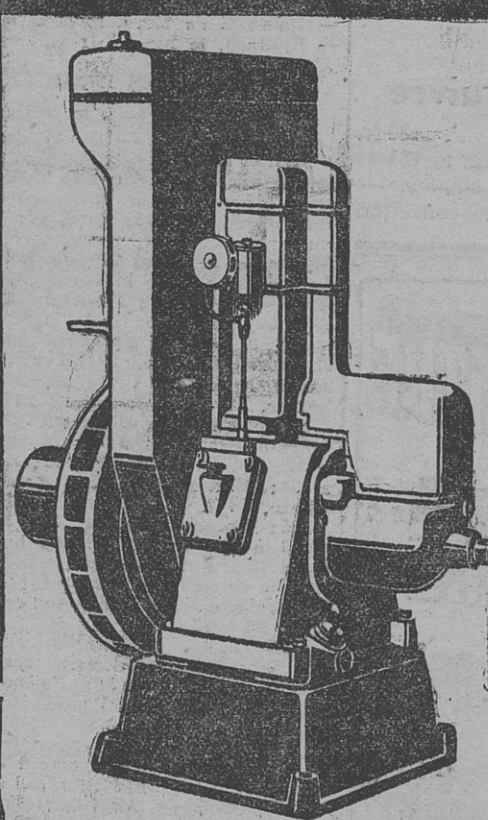
LA BERNERIE-EN-RETZ
Farines, première qualité, 168 à 170 fr.; blé, 116 à 119.50; maïs, 100 fr.; seigle, 60 fr.; sarrasin, 85 à 90 fr.; avoine, 70 fr.; orge 63 fr.; son, 63 à 64 fr. Paille, les 500 kilos, 80 fr.; foin, 200 fr.

Beurre, le kilo, en gros 14 à 16.50, au détail 14 à 16.50; œufs, 7.50 à 8.50 la douzaine.

Poulets, forts 25 à 35 fr., moyens 20 à 30 fr.; lapins, 14 à 16 fr. la pièce; canards, 15 fr. la pièce.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces

Le Gérant : R. FAIVRE.



Dernier progrès !

Cylindres inusables parce que chemisés en fonte nitrurée.

(moyennant léger supplément)

Tout le monde sait, aujourd'hui, que la fonte nitrurée est tellement dure que, seul, le diamant peut la rayer.

"BERNARD-MOTEURS" C.L. CONORD

SURESNES-SEINE

Etude de M^r Maurice BATAUD, notaire à Campbon (Loire-Inférieure).

VENTE VOLONTAIRE De Matériel Mécanique et autres

Le DIMANCHE 21 JANVIER 1934, à 13 heures
A CAMPBON, au Bourg

MATÉRIEL NEUF : 2 Remorques de 500 kg. pour petit bétail; 2 remorques vachères de 800 à 1.000 kg.; 1 remorque bâchée de 1.000 kg.; 1 remorque plateau de 1.500 kg.; 1 voiture à pain de 150 kg.

MATÉRIEL OCCASION : 1 Remorque sur bandages de 10.000 kg.; 4 voitures touristes; 2 établis acier; 1 scie l'aland-Levassor avec aménagement automatique; 2 moteurs électriques 15 HP et 32 HP; affûteurs; chariot; 1 motopompe électrique; 1 groupe motopompe 3 HP; forges; soufflet à piston; 2 fourneaux; tracteur, etc...

Facilité de traiter avant le jour de la vente.

LA PROVENDE ORIENTALE
Adrien GASSIN, Produits vétérinaires, ORLÉANS à laquelle on revient toujours amène la fortune à la ferme Ne donne pas d'odeur à la viande

Conservation parfaite des œufs par les excellents et pratiques COMBINES BARRAL 5 COMBINES BARRAL pour traiter 500 œufs 11 francs

Adressez les commandes avec mandat-poste dont le talon sert de reçu à M. P. RIVIER fabricant des COMBINES BARRAL 8, villa d'Alesia, Paris 14^e (Progrès et progrès)

ARDOISES
Eternit
Rue de la Fontaine PROUVY-THIAUT (Nord)

Vite engraisé

Vos animaux prendront rapidement du poids, ils auront une chair finement infiltrée d'une graisse savoureuse si vous ajoutez à leur ration cet aliment idéal pour l'engraissement.

le RIZ

Écrit au Bureau de Propagande 62, Rue de Richelieu, Paris (2^e)

les engrais AZOTÉS CUIVRES LA QUANTITÉ LA QUALITÉ des récoltes

SULFATE AMMONIAQUE NITRATE DE CHAUX AMMONITRATES NITRATE DE SOUDE CIANAMIDE POTAZOTE NITROPOTASSE

SYNDICAT PROFESSIONNEL DE L'INDUSTRIE DES ENGRAIS AZOTÉS
4, Quai Jean-Bart, Nantes

LA DOUVE GUÉRIE EN 48 HEURES FILIDOUVE

Le traitement ne dure que 48 heures pour les moutons, 3 jours pour les bovins. Livré en capsules, le FILIDOUVE s'absorbe très facilement et sa composition d'acide filicique pur, six fois plus actif que l'extraire éthéré de fougère mâle, en fait la médication la plus économique.

LISEZ cette lettre de M. Perrin, vétérinaire à St-Saulge (Nièvre), qui nous a déjà commandé plus de 10.000 capsules, tant pour les ovins que pour les bovins.

« Je vous autorise à mentionner mon nom comme client attiré et content de votre produit. J'ai toujours et sans aucune exception eu d'excellents résultats avec le FILIDOUVE dans la distomatose ovine, même sur des trou-

peaux où, tous les autres produits avaient donné de mauvais résultats. Je n'ai jamais eu d'accidents d'intolérance ou d'intoxication et la facilité du traitement est incomparable. Enfin c'est le seul produit qui mait donné des résultats vraiment probants dans la distomatose bovine. »

Demandez aujourd'hui même notre brochure en utilisant le bon ci-contre. Elle vous sera envoyée gratuitement.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES
3, Rue Barbagnère PARIS (19^e)
Bon pour une Brochure sur le FILIDOUVE
Nom et Prénoms
Adresse
Département

RELIGIEUSE donne secret pour guérir Pipi ou lit et Hémerorhoides. Maison HÉRA, à Nantes

Pépinières Américaines DE L'OUEST

Etablissements Viticoles
Eugène GIRAULT

Pépiniériste Viticulteur
JAUNAY-CLAN (Vienne)

Tél. 3 75

Expositions Nationales
Tours, Paris
1^{er} Prix, Médailles d'Or
H. Coné, M. du Jury
60 hectares Vignobles et Pépinières
Plus de 100 variétés de raisins
Variétés - Reproducteurs directs recommandés
Vastes Champs
de Puits Mores
Champs d'Expériences
Authenticité Sélection garantie

C'est aux Pépinières GIRAULT que nous devons nos meilleures Sélections
CATALOGUE SUR DEM.
Agents sérieux acceptés

PÉPINIÈRES J. BECIGNEUL
40, rue des Hauts-Pavés - NANTES
Téléphone 110-71
Tous ARBRES et ARBUSTES
Catalogue franco sur demande

CIDRE
COLORE - BONIFIE
CONSERVÉ - CLARIFIÉ
MALADIES GUÉRIES
PAR LES
PRODUITS GATÉ
EXTRAIT LA VRAIE MARQUE
MARQUE DÉPOSÉE E. GALICHÈRE - St-Lô

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay; Prevost, à Héric; Sicaud, à Fay-de-Bretagne; Garbier, à Pont-Château; Alain Legat, à Savenay; Thibault, à St-Mars-la-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Leroux, à Plessé.



Eleveurs ! Si vous voulez retirer un réel profit de l'élevage des porcs, donnez-leur régulièrement la Provendeine dès l'époque du sevrage.

La Provendeine est indispensable pour l'engraissement
M. GUILLÉUX, Bigaudière, Landion (Ille et Vilaine), nous écrit : « Je suis très satisfait de la Provendeine. J'avais un porc qui ne profitait pas, si tôt qu'il avait mangé de votre produit il profitait à vue d'œil et devenait très blanc. Nous en avons donné cinq paquets. Nous trouvons que la Provendeine est indispensable pour l'engraissement des porcs. »

Après trois jours, grâce à la Provendeine, mon porc avait retrouvé appétit et vigueur.

M. L. BICHET, La Bertrayère, Le Horps (Mayenne) nous écrit : « La Provendeine est vraiment un produit remarquable pour l'élevage des porcs. Pour la première fois j'en ai fait usage pour un porc que j'engraisais. Il n'avait plus d'appétit et avait de la faiblesse dans tous les membres. Je lui ai donné de la Provendeine et au bout de trois jours il a retrouvé appétit et vigueur. J'en conclus que la Provendeine est un produit indispensable dans l'élevage des porcs. »

La «Provendeine» est vendue partout en boîtes de 14 frs, impôt compris.
Dépôt pour l'Ouest de la France : Ancienne Maison LOUIS SANDERS, S. A. Quai Richemont, 10, Rennes (Ille et Vilaine).

ALIMENT COMPLET économique pour VEAUX porcelets
LACTINA SUISSE
ÉTABLISSEMENT BRUNNER
Villourbonne près LYON

Instruments de Ferme
Matériel de Scierie
MOULINS VENDEUR
327 Rue St Martin PARIS

ENGRAIS PHOSPHATÉ ÉCONOMIQUE

SCORIES THOMAS

PARFAIT POUR LES TERRES PAUVRES EN CHAUX

TOUJOURS LA BASE D'UNE BELLE RÉCOLTE